

HABITAT PARTICIPATIF

« RENDEZ-VOUS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE »

3 Décembre 2018

HABITAT AUTOGERE

HABITAT GROUPE

HABITAT COOPERATIF

HABITAT PARTICIPATIF

HABITAT PARTAGE

AUTOPROMOTION



HABITAT PARTICIPATIF

On distingue traditionnellement 3 grandes familles :

- L' autpromotion
- Les coopératives d'habitants,
- Le logement social participatif

HABITAT PARTICIPATIF

Loi ALUR

«une démarche citoyenne qui permet à des personnes physiques de s'associer, le cas échéant avec des personnes morales, afin de participer à la définition et à la conception de leurs logements et des espaces destinés à un usage commun, de construire ou d'acquérir un ou plusieurs immeubles destinés à leur habitation et, le cas échéant, d'assurer la gestion ultérieure des immeubles construits ou acquis. (...) L'Habitat Participatif favorise la construction et la mise à disposition de logements, ainsi que la mise en valeur d'espaces collectifs dans une logique de partage et de solidarité entre habitants».
(Art. L. 200-1)

HABITAT PARTICIPATIF

2 nouveaux montages juridiques :

les coopératives d'habitants,

les sociétés d'attribution et d'autopromotion.

Le décret général d'application a été publié le 21 décembre 2015. Il a été complété par deux décrets :

l'un définissant la nature et les modalités de la garantie d'achèvement de l'immeuble pour protéger les habitants qui construisent contre les aléas de chantier (Décret n° 2016-1433 du 24 octobre 2016),

l'autre définissant les conditions de révision des sociétés coopératives d'habitations à loyer modéré (Décret n° 2016-1153 du 24 août 2016).

.



HABITAT PARTICIPATIF

MERCI DE VOTRE ATTENTION